

FICHE TECHNIQUE DÉGRAISSANT DÉCIREUR

PROPRIETES

Savon liquide sans solvants à base de matières premières naturelles, particulièrement agréable pour la peau. Pour l'élimination de salissures importantes et le dégrillage sur parquets bois ou iège, linoléums, carrelages, tomettes etc... Produit particulièrement biologiquement dégradable.

COMPOSITION

Eau, 5-15% savon d'huile de soja saponifiée et acide gras d'huile de coco, lavandin (contient du linalol).

MISE EN ŒUVRE

1- Dosage

Produit alcalin, la dilution et la durée d'action dépendent de l'encrassement du support, de l'importance de la couche de cire et de sa résistance à l'alcalinité. La dilution de base est une dilution de 1 :1 avec de l'eau. Pour les supports sensibles à l'alcalinité comme le chêne ou le châtaignier (risques de coloration lié à leur teneur en tanins), diluer un volume de NAPONA dans minimum 10 volumes d'eau.

2-Application

Etaler le produit dilué avec un chiffon, une serpillière ou machine adaptée. Laisser agir 5 à 20 minutes (sur parquets le moins longtemps possible). Refaire une application si les surfaces sèchent durant ce laps de temps. Sur les sols encrassés ou à décirer, passer une monobrosse équipée d'un pad vert ou frotter à l'aide d'une brosse. Vérifier sur de petites surfaces si les salissures ou les cires sont éliminées. La dissolution des taches d'huile et de cire entraînent l'apparition de mousse lors du frotage. Enlever les salissures dissoutes avec de l'eau.

Important : effectuer un essai préalable !

3- Traitement ultérieur

Nettoyer et rincer à l'eau claire. Ne pas rincer à grande eau sur les parquets ! Attendre 6 à 8 heures de séchage (à 20°C et 50-55% d'hygrométrie), le taux d'humidité du bois doit être inférieur à 14% avant de refaire une application d'huile ou de cire.

Effectuer impérativement un essai préalable !

4- Nettoyage des outils

Déposer les pads, chiffons, brosses etc...immédiatement après utilisation dans le NETTOYANT DEGRAISSEUR pur et les laisser tremper pendant une heure (ou idéalement une nuit). Bien rincer ensuite avec de l'eau. Les outils bien encrassés doivent rester au minimum 24 heures dans le produit pur.

Ne pas utiliser d'outils avec des parties en aluminium ou autres matériaux sensibles à l'alcalinité.

CONSOMMATION/RENDEMENT

Avec un mélange à 1 :1 , env. 8-12 m² par litre de produit non dilué.

Pour un mélange à 1 :10 environ 40 à 60 m².

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 5 litres

RECYCLAGE

Bien rincer les matériels utilisés. Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 20 01 30

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement abondamment à l'eau claire. Veiller à bien ventiler et aérer pendant l'application et durant le séchage. Ne pas déverser dans les sols ou les canalisations. Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Contient max. 1 g/litre de COV

GISCODE : GG10

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU